

TULLE, le 24 octobre 2012

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

*Secrétariat Général
SC/SL*

Arrêtés du 24 octobre 2012

N° 95 - Arrêté portant approbation du renouvellement du contrat de maintenance du logiciel SATIS souscrit avec CONSONANCE Web pour du matériel installé au Centre Culturel et Sportif (montant de la dépense : 480 € HT soit 574,08 € TTC).

N° 96 - Arrêté décidant du règlement de la facture chargeant l'agence Claude VIACROZE d'effectuer une mission S.P.S. pour la construction de Toilettes Publiques au marché de la Gare de Tulle (montant de la dépense : 400 € HT soit 478,40 € TTC).

N°97 - Arrêté portant approbation du changement de dénomination de la société SATAS suite à sa fusion avec la Société NEOPOST France.

N°98 - Arrêté décidant la création d'une régie de recettes à la salle Plurifonctionnelle de l'Auzelou pour l'encaissement du droit d'accès à cet établissement et pour la perception du prix des manifestations qui y sont proposées.

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.